



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE BARST

COMMUNE DE MACHEREN

P.L.U.



13, Chemin des Romains
57730 LACHAMBRE-GARE

☎ 03 87 92 69 73

☎ 03 87 92 92 88

Annexe sanitaire concernant l'alimentation en eau potable

NOTE EXPLICATIVE

Annexé à la D.C.P. de MACHEREN,
en date du 15 MAI 2008,

Le Maire



B. TRINKWELL

I- SITUATION ACTUELLE

La commune de MACHEREN est desservie en eau potable depuis 1966 par un réseau d'adduction appartenant au syndicat des Eaux de BARST.

La conduite de refoulement distribution en amiante-ciment de diamètre 200 mm jusqu'à l'entrée du village, est prolongée par un réseau interne de conduites en P.V.C. aux diamètres variant de 140/160 à 53/63 mm.

Le village de MACHEREN dont l'altitude moyenne est de 275 m, est alimenté en eau potable gravitairement par les 2 déversoirs principaux du Syndicat : réservoir de GUENVILLER cote radier = 338.45 m et réservoir de LACHAMBRE cote radier = 337.28 m.

Le réservoir de LACHAMBRE d'une capacité de 600 m³ est situé sur le territoire de la commune de LACHAMBRE. Son remplissage s'effectue par l'intermédiaire de la conduite de refoulement de diamètre 250 mm à partir de la station de pompage et de traitement des eaux se trouvant près du carrefour N.3 -N. 56 à MACHEREN-Moulin neuf.

Le réservoir de GUENVILLER d'une capacité de 500 m³ est situé sur le territoire de la commune de GUENVILLER. Son remplissage s'effectue également depuis la station de pompage et de déferisation de Moulin-Neuf.

L'annexe de PETIT-EBERSVILLER est pourvue en eau potable par les mêmes équipements généraux que MACHEREN- Village.

Le réseau interne de distribution en fonte, composé de conduites aux diamètres compris entre 150 et 60 mm, fut réalisé par les H.B.L. en 1960 et raccordé aux installations de la ville de SAINT-AVOLD avant que le Syndicat des Eaux de BARST ne soit créé.

La situation topographique de la Commune de MACHEREN par rapport à celle des déversoirs autorise une pression de service variant entre 12 bars à Moulin-Neuf et 2 bars sur les hauteurs de la cité de PETIT-EBERSVILLER.

II- SITUATION FUTURE

A- LES BESOINS

La consommation en eau potable pour l'avenir sera fonction des capacités d'accueil émanant du P.O.S. de la commune ; les quantités en seraient les suivantes :

BESOINS BASES SUR 150 L/J/H AB

Population actuelle	Population future	Besoin journaliers futurs m ³	Consommation Journalière Actuelle m ³	Consommation journalière Supplémentaire m ³
3000	4000	600	450	150

B- RESSOURCES

Les installations de production d'eau potable du Syndicat sont en mesure de fournir progressivement les besoins définis ci-dessus.

C- DISPOSITION A PREVOIR

Le réseau d'alimentation en eau potable actuel serait à compléter pour desservir les nouvelles zones.

DEFENSE INCENDIE

Sur la majorité du territoire la défense incendie est assurée par le réseau d'eau potable. Cependant certains tronçons de conduite présentent des insuffisances en ce qui concerne leurs diamètres, ce qui ne permet pas d'assurer la défense contre l'incendie selon les normes actuellement en vigueur. Pour chaque zone à aménager une étude spécifique devra être réalisé pour l'aménageur et soumis pour approbation au S.D.I.S et au S.I.E.B.

Lachambre le 22 juin 2004

Le Président



H. BUR